

République Française  
—  
Département de la Marne  
—  
Arrondissement de  
Châlons-en-Champagne  
—

## Communauté de Communes de la Moivre à la Coole

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

#### SÉANCE DU 19 MAI 2022

Le 19 mai 2022 à 20 h 30, le conseil de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Faux-Vésigneul, sous la présidence de M. Julien VALENTIN, Président, en vertu de la convocation faite le 13 mai 2022.

<u>Nombre de délégués :</u>	
- en exercice	44
- présents	31
- représentés ou ayant donné pouvoir	8
- votants	39
- ont voté pour	39
- ont voté contre	0
- se sont abstenus	0

Titulaires présents : Michel ADNET, Milène ADNET, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Alexandre BODIN, Alexandre BREMONT, Stéphane CHARNOTET, Evelyne DRAN, Françoise DROUIN, Ludovic JACOB, Maxime JOLY, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Jean-Christophe MANGEART, Freddy MELLET, André MELLIER, Hélène MOINEAU, Victor OURY, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Céline ROBERT, Jérôme ROUSSINET, Alain SIMONET, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Éric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Étaient représentés : Carole CHOSROES par Milène ADNET (pouvoir), Marc DEFORGE par Eric VETU (pouvoir), Célia DUVAL par Milène ADNET (pouvoir), Daniel HERBILLON par André MELLIER (pouvoir), Etienne HERISSANT par Pascal VANSANTBERGHE (pouvoir), Michel JACQUET par Dominique MATHIEU (suppléant), William MATHIEU par Claudy MATHIEU (suppléante), René SCHULLER par Françoise DROUIN (pouvoir).

Absents : Gérard ACOSTA (excusé), Anne BRAZE, Hubert FERRAND (excusé), Jean-Marie ROSSIGNON (excusé), Murielle STEPHAN (excusée)

#### DÉLIBÉRATION N° 1184-2022

#### OBJET : Acquisition de parcelle VELO ROUTE

La majorité des membres en exercice étant présente, le conseil peut valablement délibérer.

Le conseil nomme Freddy MELLET pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Dans le cadre de l'avancement du projet Vélo Route, la Communauté de commune souhaite acquérir la parcelle de la famille CHIFFRE PECHEUX, cadastrée N° AM70 sur la commune de Pogny, d'une superficie de 28,16 ares.

Monsieur le Président propose à l'assemblée l'acquisition de la parcelle pour un montant de 1000 €.

#### Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

**AUTORISE** l'acquisition de la parcelle N° AM70, d'une superficie de 28,16 ares, située sur la commune de Pogny à la famille CHIFFRE PECHEUX pour un prix net vendeur de 1000 €.

**AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à cette affaire ainsi que l'acte authentique.

Extrait certifié conforme,



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Julien VALENTIN".

Julien VALENTIN

JULIEN VALENTIN  
2022.05.23 13:47:14 +0200  
Ref:20220523\_083601\_1-1-O  
Signature numérique  
le Président